

10 C.

# Journal du Lot

10 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

|                                 |          |          |        |
|---------------------------------|----------|----------|--------|
| LOT et Départements limitrophes | 3 mois   | 6 mois   | 1 an   |
| Autres départements             | 4 fr. 25 | 8 fr.    | 15 fr. |
|                                 | 4 fr. 50 | 8 fr. 50 | 16 fr. |

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

|  |                        |
|--|------------------------|
| ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)    | 80 cent.               |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 1 fr. 25               |
| RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page                   | ( — d <sup>e</sup> — ) |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Les pourparlers franco-anglais. L'accord est réalisé. — Le camoufflage de « l'auto-protection » en Haute-Silésie. — Francophilie espagnole. — Au Congrès de Lille.

La question de Haute-Silésie occupe toujours le premier plan de la scène diplomatique.

La France doit mener simultanément la discussion avec Londres et Berlin.

Les pourparlers avec le cabinet anglais, dénués d'aménité pendant une dizaine de jours, ont abouti finalement à un compromis. La situation peut se résumer ainsi :

Les commissaires interalliés en Haute-Silésie avaient conseillé d'une part qu'on réglât le plus tôt possible le partage du territoire, d'autre part qu'on renforçât les troupes d'occupations. Lloyd George en déduisit : Effectuons le partage, nous expédions ensuite des bataillons si besoin est. Briand contint au contraire : dépêchons d'abord des soldats, nous pourrions après déterminer la répartition sans courir le risque de désordres.

En apparence, il n'y avait qu'une différence d'interprétation entre les deux gouvernements. En réalité, le dissentiment était plus profond, il dénotait d'une divergence d'intention quant à la manière d'opérer le partage de la région plébiscitée.

Lloyd George prétend attribuer à l'Allemagne, sinon toute la Silésie, du moins la presque totalité. Dès lors, Berlin se chargerait bien de mater le cas éclatant des mécontents polonais. Briand estime au contraire qu'il faut appliquer strictement les stipulations du Traité de Versailles et remettre équitablement à chaque partie les communes qui lui reviennent, en vertu même du plébiscite décidé sur la propre initiative de Lloyd George.

A l'heure présente, la situation a heureusement évolué. Paris et Londres sont tombés d'accord. Le Conseil Suprême se réunira sous peu. La date du 4 août primitivement indiquée est abandonnée pour celle du 7 ou 8. En attendant, les experts interalliés se sont réunis à Paris, jeudi dernier, pour débayer le champ des discussions.

Restait la plus grosse difficulté, la question des renforts. Persuadé justement qu'il défendait les véritables intérêts non seulement de la Pologne et de la France, mais même de l'Angleterre et de la paix, Briand a maintenu avec fermeté sa conception : renforcer d'abord, délibérer ensuite.

Maintenant pour ménager la susceptibilité britannique, le gouvernement français a proposé le biais suivant : La réunion officieuse du Conseil Suprême serait précédée d'une rencontre officieuse où l'on éluciderait cette question des renforts.

L'Angleterre s'est ralliée aussitôt à cette procédure. L'accord était ainsi entièrement réalisé. Il s'est traduit immédiatement par un acte : les trois gouvernements alliés ont chargé leurs ambassadeurs respectifs à Berlin de faire une démarche collective invitant le gouvernement allemand à prendre toutes mesures nécessaires en vue du transport éventuel de renforts vers la Haute-Silésie.

Bien plus, Lloyd George inaugurerait samedi un monument aux morts de la guerre. Il a prononcé un discours qui ira au cœur de tous les Français et incitera les Allemands à la réflexion. Non seulement, il estime que l'entente franco-anglaise reste la pierre angulaire de la paix, mais il reconnaît que les sacrifices exceptionnels de la France lui créent un droit spécial.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces dispositions anglaises. Nous persistons à croire que l'étroite solidarité de la France et de l'Angleterre est le meilleur préventif des difficultés. Quelques milliers de soldats de plus en Haute-Silésie constituent sans doute un appoint appréciable. Mais l'appoint décisif, et qui prime tous les autres, réside dans la coordination d'action des deux pays.

Pour s'en rendre compte une fois de plus, il suffit d'observer l'Allemagne.

Le 23 juillet, notre ambassadeur à Berlin, M. Ch. Laurent informe le gouvernement allemand de notre intention d'envoyer des renforts en

Haute-Silésie et l'invite à aviser aux mesures utiles à leur transport.

Le ministre des affaires étrangères, le D<sup>r</sup> Rosen, répond aussitôt avec une belle insolence : « une demande de transport de troupes vers la Haute-Silésie ne peut être formulée par « une seule des trois puissances en « son nom, mais seulement au nom « de l'ensemble des trois puissances « qui assurent l'occupation de Haute-Silésie ».

C'est là, de toute évidence, une interprétation abusive des termes du Traité. Nous ne saurions, sans abdiquer notre dignité, l'accepter, surtout quand elle est présentée de cette façon arrogante. Sans conteste, la France a le droit d'assurer ses intérêts comme elle l'entend, en particulier de prémunir ses soldats contre tout attentat.

Or, le danger n'est que trop réel. Officiellement, les corps de l'auto-protection du général Hofer sont dissous et désarmés. Mais, en fait, les hommes qui composent ces troupes sont demeurés en Haute-Silésie, mués en ouvriers agricoles ; au premier signal, en quelques heures, ils peuvent redevenir, ce qu'ils n'ont cessé d'être qu'en apparence, des soldats. Ainsi, à Ratibor se trouvent 4.000 irréguliers démobilisés ; à Kreuzbourg, ils sont 6.000. Chaque cercle est également envahi.

Voici, par exemple, la traduction d'une circulaire adressée aux mobilisés allemands :

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE RÉGENE D'OPPELN N° 771.

Oppeln, le 27 juin 1921.

Par suite de convention intervenue avec la commission interalliée, le Selbstschutz doit être dissous. Il est par suite indispensable que les hommes du Selbstschutz qui sont sans travail soient mis aussitôt que possible en possession d'un emploi. Ces jour-ci, un représentant du commandant du Selbstschutz viendra conférer avec vous à ce sujet. Nous vous prions, dès maintenant, de vous associer à cette tentative dans la mesure du possible.

Pour le comité, Docteur DIAMAND.

Tout commentaire serait superflu ! Mais que dire des harangues prononcées par les chefs au moment de la séparation ? Qu'on en juge par ces brèves citations :

du général Hofer, le 25 juin 1921, au cours d'une inspection :

« Si les négociations avaient pour résultat de nous séparer d'une partie de la Haute-Silésie, nous reconstituons la Haute-Silésie dans son intégrité et cela, je crois, dans un avenir très rapproché. »

de l'oberleutnant von Garnier, le 26 juin :

« Le jour où l'appel aux armes retentira, voulez-vous vous rassembler à nouveau autour du drapeau de notre bataillon ? »

de l'oberleutnant von Rossbach, en gare de Kreuzbourg, le 5 juillet 1921 :

« Nous donnons l'assurance que si nous revenons, nous ferons maison nette. Dans la Haute-Silésie allemande il n'y a de place ni pour les Polonais ni pour aucun autre étranger. Une deuxième fois, nous ne nous retirerons plus. »

Dans ces conditions, on s'explique très bien les avertissements des commissions interalliées, informant une fois de plus la conférence des ambassadeurs que la situation est toujours sérieuse en Haute-Silésie, que les forces mises à leur disposition sont insuffisantes tant pour prévenir un nouveau soulèvement que pour maintenir l'ordre, enfin que le renforcement est d'autant plus nécessaire et pressant que la décision est plus différée.

Il est plus facile d'accuser le voisin que de reconnaître ses propres fautes.

L'échec désastreux subi à Mélélla fournit à certains Espagnols francophiles l'occasion d'une nouvelle campagne contre la France : on nous accuse d'avoir excité les Marocains contre l'Espagne, d'être ainsi la cause de sa défaite.

Le mouvement a été lancé par les deux journaux : La Accion et El Imparcial, qui mérite bien son titre en la circonstance. Cette insinuation est trop grossière pour qu'on s'y arrête. Mais elle est symptomatique de l'état d'esprit d'une partie de nos voisins.

Quel intérêt aurions-nous à réveiller l'esprit d'indépendance et de

rébellion chez des populations dont beaucoup sont sous notre protection ? Rien d'aussi contagieux que le feu !

Aussi bien les ennemis espagnols ne peuvent que nous être désagréables ; nous nous trouvons dans l'obligation d'exercer une surveillance toute spéciale et très attentive alentour de la zone espagnole, de tenir nos troupes en alerte.

Nous voulons espérer que l'Espagne saurait faire preuve de virilité, non seulement en rétablissant bientôt une situation gravement compromise, mais en ne rejetant pas sur nous des responsabilités dues à sa propre imprudence.

Le Congrès de la C. G. T. s'est terminé samedi, à Lille, par l'adoption de la motion majoritaire, qui l'emporte par 247 voix. Peu d'enseignements se dégagent de cette semaine de palabres souvent véhémentes. La classe ouvrière s'est divisée en apparence entre Moscou et Amsterdam ; mais en fait le monde du travail lui-même se désintéresse de ces controverses plus politiques que sociales.

M. DAROLLE.

## INFORMATIONS

### La question de Haute-Silésie

La nouvelle de l'arrangement intervenu entre la France et l'Angleterre a produit une impression excellente dans les milieux diplomatiques et dans la presse.

On confirme que l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin a fait une démarche, conjointement avec ses collègues de France et d'Italie, dans le but d'une action commune auprès du gouvernement allemand, pour qu'il facilite le passage des troupes dont l'envoi peut être nécessaire en Haute-Silésie.

Le lieu de réunion du Conseil suprême n'est pas encore fixé, on ignore s'il sera à Paris ou à Boulogne.

### Au Maroc espagnol

L'infant Alphonse est arrivé à Mélélla. La duchesse Victoria a commencé l'organisation des services d'infirmerie.

Les nouvelles officielles disent que la situation militaire est sans changement et permet d'attendre l'arrivée des renforts.

La colonne du général San Jurjo a ravitaillé Atalio et les positions de Gurugu. Un avion transporta également à Zeluan et au Mont-Aruit des vivres et des munitions. Selon les nouvelles de Mont-Aruit l'ennemi attaqua faiblement la position.

### La orise turque

Le trésor turc traverse une crise très aiguë. Les fonctionnaires n'ont pas reçu leurs mensualités depuis trois mois et demi.

Une commission spéciale étudie les moyens d'assurer de nouvelles sources de revenus et d'apporter des réductions dans les dépenses pour combler le déficit budgétaire.

L'assemblée nationale a ratifié le traité turco-russe, signé en mars 1921.

### L'état de siège en Russie

« Les Izvestia », de Moscou, annoncent que l'état de siège est proclamé dans une vaste zone entourant la Russie centrale et comprenant Petrograd, Pskoff, Polotzk, Minsk, Kieff, Ekaterinoslaw, Marioupol, Tanagerog, Rostoff, Le Kouban, le Turkestan et le département d'Irkoustk.

### Six millions d'émigrants en route vers Moscou

On mande de Moscou que six millions d'émigrants des régions de la Volga sont en route pour Moscou. Le 20 juillet, la fête de cette multitude atteignait Tambow où 100.000 personnes brisèrent le cordon militaire de protection et se mirent à piller dépôts et magasins. Les chevaux des pompiers et de la Cavalerie furent pris, dépecés et mangés sur place.

### Le représentant des Soviets serait mort en route

On déclare que le gouvernement des Soviets avait envoyé un délégué au Congrès de la C. G. T. qui se te-

naît à Lille. Ce délégué ne serait autre que Serguieff, dont on annonça la mort dans le déraillement qui se produisit entre Moscou et Tîga ces jours derniers.

### Mort d'un député

M. Julien Lemoine, député du Pas-de-Calais, est décédé à Blendecques (Pas-de-Calais), à l'âge de 72 ans. Ingénieur des arts et manufactures, M. Lemoine avait été élu pour la première fois en 1914. Il appartenait au groupe des républicains de gauche.

### Le feu dans les bois de Satory

Le feu s'est déclaré dimanche après-midi dans les bois de Satory, près de la poudrière. Le gouvernement militaire de Paris a pris toutes les dispositions utiles en vue de combattre le sinistre.

Malgré cela, le feu s'est propagé à des caisses de munitions et d'obus, qui, en explosant, ont blessé un civil et un militaire, lesquels ont été transportés à l'hôpital de Versailles.

## CHRONIQUE LOCALE

### Les bandits du train

Nos lecteurs connaissent cet acte d'audace de 3 bandits qui, dans le rapide Paris-Marseille, dévalisèrent les voyageurs d'un wagon de première classe.

Depuis le triste exploit de la bande Bonnot, attentat de pareille audace n'avait été commis.

Mais, également, jamais l'habileté de la police ne fut mise à plus rude épreuve. La police a eu raison des malfaiteurs.

La chasse fut difficile elle coûte la vie à un brave défenseur de la sécurité publique, mais elle débarrasse la société de deux gredins. Le troisième est sous les verroux.

Et ceci nous oblige à rappeler que, tout récemment, dans ces colonnes, nous avons rendu hommage au dévouement de ces agents de la sûreté qui sont à la recherche du sinistre individu pour qui le vol et l'assassinat sont les seuls moyens de se procurer des ressources pour vivre.

En vérité, ces agents sont trop souvent victimes du « devoir ». Souhaitons qu'ils ne le soient pas davantage dans l'avenir.

Nous avons applaudi à la loi d'amnistie qui a ouvert les portes des geôles.

Mais ces portes n'ont-elles pas été trop largement ouvertes ? On a rendu à la liberté, c'est-à-dire jeté sur le pavé des individus tarés, sans situation, sans domicile, sans ressources. On leur a dit : « Allez-vous-en. »

Ils sont partis. Or, il fallait vivre. Ces individus, rebuts de la société, bons à rien, ont estimé qu'ils devaient se débrouiller pour vivre.

Entre copains de geôle, ils se sont associés... pour le débrouillage. Ils ont combiné un coup qui rapporte.

Hélas ! les 3 bandits du rapide de Paris-Marseille, furent audacieux ; mais est-ce que, chaque jour, la chronique des faits divers dans les journaux, n'est pas remplie de méfaits commis par des escarpes ?

Ce n'est pas fini, malheureusement ; l'armée du crime n'est pas dissoute ; d'autres malandrins voudront imiter les 3 criminels du train Paris-Marseille.

Quelle audace ! On aurait cru à une scène de cinéma plutôt qu'à un fait réel.

C'est le renouvellement des attaques de diligences, du dépouillement des voyageurs : courrier de Lyon, auberge de Fualdès, dans l'Aveyron, auberge Prén té gardo, des Barasclet, à Cahors.

Mais l'habileté de la police est grande. Rarement, les malfaiteurs jouissent de l'impunité. C'est pourquoi, tout le monde salue ces serviteurs du Devoir qui sacrifient leur vie pour assurer la sécurité des autres.

LOUIS BONNET

P. T. T.

Notre compatriote M. Sémirot, sous-chef de bureau, est nommé en la même qualité à la direction du personnel et de la comptabilité des P. T. T. Félicitations.

### Lycée Gambetta

M. Foch, proviseur du lycée de Bourg, est nommé proviseur du lycée de Cahors.

### Enseignement secondaire

M. Denat, professeur d'anglais au Lycée Gambetta, est nommé au Lycée de Foix.

### Compatriote

Notre jeune compatriote M. Jean Besse, ancien élève du lycée Gambetta, vient d'être reçu aux examens de 1<sup>re</sup> année de licence devant la Faculté de Toulouse.

Nos sincères félicitations à M. Besse qui est le fils de l'ancien et distingué bâtonnier du barreau de Cahors, actuellement procureur de la République à St-Julien (Hte-Savoie).

### Contributions directes

M. Capmas, surnuméraire des Contributions directes à Cahors est nommé contrôleur. Félicitations.

### Enregistrement

M. Deham, receveur de 5<sup>e</sup> classe à Labastide-Murat, est nommé à Argenté.

M. Vigne, surnuméraire, est nommé receveur à Labastide-Murat.

Au concours du surnuméraire de l'enregistrement de 1921, nous relevons parmi les admissibles le nom de notre compatriote M. Lemozie, reçu avec le n° 39. Félicitations.

### Justice de paix

M. Prat, est nommé suppléant du juge de paix de Gourdon, en remplacement de M. Dreux, nommé juge de paix honoraire.

### Enseignement primaire supérieur

Mlle Duffieux, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Guéret, est nommée directrice de l'Ecole normale de Montcuq.

### Nos compatriotes à Paris

Parmi les nouveaux dignitaires dans l'ordre de la Légion d'honneur, nous relevons avec plaisir, pour le grade d'officier, le nom de notre ami, le commandant Edmond Esselin, Industriel à Paris.

M. Esselin a épousé Mlle Berthe Pujol, dont le père, Edouard Pujol, de Labastide-du-Vert, était contrôleur principal des Contributions indirectes. M. Esselin est de ce fait le cousin par alliance de M. et Mme Castagné, de Mme Sauzel, professeur au lycée de Cahors ; de M. Eugène Pons, ancien maire de Labastide-du-Vert et de notre ami Benjamin Pons, Président de l'Office du Travail, toutes familles connues et estimées de nos compatriotes.

Lorsqu'il prit sa retraite étant en garnison à Chartres, le commandant Esselin était si estimé pour son esprit d'équité, que les sous-officiers du bataillon lui offrirent en souvenir un superbe bonnet d'art. Pendant la guerre, il eut, comme commandant du dépôt de P. G. d'Avignon, à réprimer une grave mutinerie. Il sut, évitant tout énerve-ment, tout acte inconsidéré qui eût provoqué une catastrophe dont on le blâmerait aujourd'hui, ramener le calme et la discipline. Ses supérieurs, qui alors différaient d'avis avec lui, ont reconnu le bien fondé de sa méthode et ont voulu l'en récompenser en le proposant pour la Rosette rouge, couleur d'un sang qu'il a refusé de verser inutilement. Il mérite donc toutes nos félicitations.

M. Calcat Joseph, de Laramière, Instituteur à Paris XIV<sup>e</sup>, est fait officier d'académie.

Félicitations.

Jean de LARAMIERE.

### Mérite agricole

M. Chapt-Aladel, propriétaire à Anglars-Juillac, est promu commandeur du Mérite agricole.

Nos félicitations.

### Trésorerie générale

Dans la liste des employés auxiliaires de trésoreries générales qui viennent d'être stabilisés, nous relevons les noms de MM. Lagrèze, Duard, Combabert, Combecave, Dumas de la Trésorerie générale du Lot. Félicitations.

### Conseil d'arrondissement

Le Conseil d'arrondissement s'est réuni lundi 2 heures à la Préfecture.

Parmi les vœux qui ont été émis nous relevons les suivants déposés par M. Teyssonières.

Le Conseil, Renouvelle le vœu que le train omnibus 2.005, qui part de Brive à 8 h. 41' et arrive à Cahors à 11 h. 47' soit prolongé jusqu'à Montauban.

Le Conseil, Emet le vœu que des voitures à voyageurs soient ajoutées au train de marchandises 2.010 qui part de Cahors à 13 h. 11' et arrive à Brive à 16 h. 55'.

### Impression d'Allemagne

Impression générale, chaleur sénégalienne : 40° dans les wagons. Abrutissement peint sur tous les visages. C'est le déshabillé aux limites extrêmes !

Me voici à Strasbourg, où je tiens à me reposer ! L'affluence est moins grande que l'an dernier, les touristes, ont peur de la canicule et ne reviennent pas, car on les avait « estampés » convenablement. Néanmoins, la vie y est très acceptable et même a baissé ; on peut y faire des repas convenables de 3 fr. 50 à 6 fr., bière en plus de 7 à 9 fr., c'est le même menu qu'à 6 fr., accompagné d'un plus grand luxe.

Aujourd'hui j'ai passé la journée à Kehl, et j'ai noté quelques prix au passage, qui m'ont prouvé que le Boche doit dépenser un argent fou, et néanmoins, il est gros, gras, bien vêtu, bien éduqué, et mange mieux encore. Qu'on se le dise !

Chaussures de luxe : 232, 218, 295, 197, 262 marks. Et, à ce propos, notons que, pour l'Allemand, un mark est un mark, il n'est pas question de change — un parapluie chic occasion 115 marks, notez qu'un parapluie de 10 marks se perd de la même façon. Je vous dis truffes du Périgord et pâtés ! Le pâté de 95 à 125 marks, un costume pour tennis, 350 marks.

J'entre dans une brasserie et je copie, au hasard, quelques prix sur le Menu-Speisekarte. Menu officiel des restaurateurs de Kehl :

Saumon au pommes de terre 12 m  
Oie ..... 12 m  
Cotelettes de mouton ..... 6 m  
Cotelettes de porc ..... 10 m  
2 œufs à la coque ..... 4 m  
Omelette de 2 œufs ..... 5 m  
Bouteille de vin ..... 24 m

Et néanmoins on ne se prive de rien !

Mais l'activité règne partout : il faut travailler pour bien vivre et se nourrir ; je ne répéterai jamais assez que les enfants pullulent et sont le danger de l'avenir. Dimanche il y a eu réunion sportive, les Présidents ont tenu dans leurs allocutions, des propos tels qu'on a dû procéder à des arrestations, on songe à la revanche. Et, pris à part, ces gens-là sont plats, polis, aimables, complaisants. J'ai dû aller, de droite et de gauche, prendre des renseignements qu'on m'a donnés avec le plus grand empressement.

Le soir, à mon retour à Strasbourg, j'ai passé un assez long moment avec le général Rubell qui a passé Cahors en revue et lui envoie un cordial souvenir.

Demain je prends mon billet pour Francfort-sur-le-Mein.

Ant. CHÉRY.

### I. E. P. — 3<sup>e</sup> Subdivision

Certificat de préparation au service militaire. — En raison du déplacement du 7<sup>e</sup> R. I. au camp de Souge, les examens du C. P. S. M. (2<sup>e</sup> session, engagés volontaires) auront lieu les 27 et 28 août et non les 13 et 14 août, comme il a été déjà annoncé.

Les examens commenceront, ainsi que pour les brevets de spécialité, à 6 heures, caserne Bessières, Cahors. Les demandes devront être rendues au bureau de l'I. E. P., lieutenant Duluc, le 21 août dernier délai.

Syndicat d'initiative de Cahors et du Quercy

Le Syndicat d'initiative de Cahors et du Quercy organise pour dimanche prochain 7 août, une excursion à Gramat, à l'occasion des courses de chevaux.

Voici le programme de la journée :  
Départ de Cahors : 7 h. du matin.  
Arrivée à Gramat à 9 heures.  
Après-midi, 2 heures : grandes

courses de chevaux (25.000 fr. de prix).

Départ de Gramat : 8 heures.  
Arrivée à Cahors : 10 heures.  
Des autobus partiront à 7 heures du matin devant la Mairie. Prix du transport, Cahors, Gramat, champ de courses et retour 20 francs par personne.

Se faire inscrire au bureau du Syndicat d'initiative, Mairie de Cahors. La liste sera close vendredi soir, dernier délai.

### Probité

Hier, le jeune Henri Carles, âgé de 12 ans, demeurant chez ses parents rue S.-Namphtaise, a trouvé sur la voie publique un billet de 20 francs qu'il s'est empressé de porter au bureau de police.

Ce n'est pas le premier acte de probité accompli par le jeune Carles. Nos félicitations au jeune enfant.

### Vol de bicyclette

Samedi, M. Capelle avait placé sa bicyclette dans le corridor de la remise de Mme Grelet, voitureuse.

Quand il voulut la reprendre, il ne la trouva plus.  
Plainte a été déposée.

### Arrestation

Le nommé S... ouvrier menuisier a été arrêté dimanche soir par la police.

S... pénétrait dans les maisons où il savait que les femmes étaient seules et leur demandait de l'argent ou un litre de vin.  
S... a été écroué.

### Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 18 au 23 juillet 1921, a été la suivante :

Nombre de placements à demeure : 12 hommes.  
En extra : 3 hommes, 5 femmes.  
Demandes d'emploi non satisfaites : 5 hommes, 2 femmes.  
Offres d'emploi non satisfaites : 10 hommes, 5 femmes.

### Chemin de fer d'Orléans

#### NOTE

Le Public est informé qu'à l'occasion des courses de Gramat, il sera ajouté des voitures à voyageurs aux trains 5.445 et 4.160 (nuit du 7 au 8 août) pour assurer le service des voyageurs entre Gramat et Capdenac d'une part, et entre Gramat et Brive d'autre part.

Ces trains ne desserviront pas Flaujac et le Pournel pour le premier, Rocamadour, Montvalent et Quatre-Routes pour le second.

Train 5.445 : Gramat, départ 21 h. 38 le 7 août ; Capdenac, arrivée 23 h. 16 le 7 août.

Train 4.160 : Gramat, départ 0 h. 30 le 8 août ; Brive, arrivée 3 h. 06, le 8 août.

### BIBLIOGRAPHIE

« Les Abeilles Mortes », tel est le titre du roman que notre distingué compatriote et ami M. Léon Lafage, vient de faire paraître à la librairie Grassot.

C'est un livre de bonne veine, divers, rapide, coloré, où le pittoresque ne fait tort ni au sentiment le plus chaste, ni au drame le plus passionné. C'est l'œuvre la plus complète et la plus vive de Léon Lafage.

On rencontre dans ce roman plaisante et gaillarde compagnie ; un pacha et de jolies filles, un diplomate et un trafiquant, un jeune amour qui apprend à naître, un vieil amour qui ne veut pas mourir. On y lira avec beaucoup de vérité sous la fantaisie, la curieuse et pathétique histoire d'un homme et d'un cœur ; comment, pour rechercher les lointains vestiges de sa race, un cadet reluisant d'or et d'illusions court la mer et l'aventure et découvre dans l'âme et l'amour d'autrui son âme et son propre amour. Il souffre à ce jeu. Ce n'est point payer trop cher le mélancolique et voluptueux secret de la sagesse.

Pédicure, manucure, ondulon, teinture, postiche en tout genre.  
Soins spéciaux contre la chute des cheveux avec de nouveaux appareils électro-triques par M. POPOVITCH, 4, rue Marché Foch, CAHORS.

### Aujouls

Succès scolaire. — Au dernier examen du B. P. qui a eu lieu à Lalbenque le 25 juillet, nos écoles laïques présentaient 3 filles et 1 garçon. Tous les candidats ont été reçus dans d'excellentes conditions. Félicitations aux lauréats et à leurs dévoués maîtres Mme et M. Ségala.

### Gremps

Succès scolaire. — Le 25 juillet avait lieu à Lalbenque, l'examen du Certificat d'études primaires. Notre école de garçon présentait un candidat qui a été reçu avec mention.

Nos meilleures félicitations au tout jeune lauréat et à son maître M. Mirabel.

### Esclauzels

Fête solenne. — Dimanche, 7 août, aura lieu à Esclauzels, la fête patronale.

Rien n'a été négligé pour rendre cette fête populaire des plus attrayantes.

Un orchestre de cinq excellents musiciens a été recruté.

De nombreux marchands forains ont promis de venir installer leurs plus belles marchandises des jours de fêtes.

On dit même qu'un manège... Mais que ne voit-on pas ? Dans tous les cas, le meilleur accueil est réservé aux étrangers. Qu'on se le dise !

### Laburgade

Succès scolaire. — Parmi les candidats reçus au dernier examen du certificat d'études qui a eu lieu à Laburgade le 25 juillet, nous relevons le nom du jeune Delleil Albert, élève de notre école mixte.

Au candidat et à son maître, M. Fournié, nos sincères félicitations.

### Luzech

St-Vincent-Rive-d'Oll. — Nous apprenons avec un grand plaisir que notre jeune compatriote, le lieutenant Etienne Guilhou du 27<sup>e</sup> régiment d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur, ancien élève du lycée Louis-le-Grand, vient d'être déclaré admissible au concours de l'agrégation des lettres.

Il est le fils de notre ami M. Louis Guilhou retraité de l'administration centrale des postes à St-Vincent.

Nous adressons nos félicitations les plus sincères au jeune et brillant officier et à sa famille.

### Prayssac

Pour les morts de la guerre. — Dimanche, Prayssac a rendu un suprême hommage à ses enfants morts pour la Patrie.

De toutes les communes du canton et des cantons voisins, les populations avaient répondu à l'invitation de la municipalité de Prayssac.

Après la cérémonie religieuse, la population se rendit au cimetière, où M. Gipou-lou, le sympathique et distingué directeur de l'école publique, a prononcé un vibrant discours, saluant la mémoire de 48 enfants de Prayssac tombés au champ d'honneur dont la plupart étaient ses anciens élèves.

Des fleurs furent déposées sur les tombes des poilus morts pour la Patrie qui sont inhumés dans le cimetière de Prayssac.

A 2 heures 1/2, à la Mairie étaient réunies les autorités : MM. Fontanilles, sénateur, Delmas, député, Bor, chef de cabinet du Préfet du Lot, Roume, conseiller général du canton de Prayssac, les municipalités des communes du canton et des cantons voisins.

M. Delport, député, s'était fait excuser ainsi que M. le Docteur Pénel, conseiller d'arrondissement.

Le cortège officiel s'est rendu sur la grande place de Prayssac et prit place sur l'estrade qui avait été dressée face au monument élevé à la mémoire des enfants de Prayssac morts pour la Patrie.

Un excellent orchestre, des chœurs des enfants des écoles firent entendre des chants patriotiques.

Puis eut lieu la série des discours : M. Lamourou, instituteur, ancien sous-officier, grand blessé, prononça un discours dans lequel il parla au nom des victimes de la guerre.

M. le Docteur Gouttenberg, maire de Prayssac, remercia les personnalités et le public d'avoir répondu à l'invitation de la municipalité de Prayssac. Il salua, en excellents termes la mémoire des 48 enfants de Prayssac morts pour la Patrie.

M. Bor, chef de cabinet du Préfet du Lot, parla en ces termes :

Discours de M. Bor  
Mesdames, Messieurs,  
C'est un bien grand honneur pour un jeune débutant dans la carrière administrative d'être appelé à représenter M. le Préfet du Lot, empêché, pour présider à l'inauguration du Monument que votre commune a élevé dans un lieu si digne de l'honneur et de la reconnaissance de tous les Français.

Vous êtes tombés pour la France, pour le droit, pour la liberté, pour le monde !

Vous êtes tombés pour la tradition française et pour les libertés républicaines, mais vous êtes tombés aussi pour que cette guerre soit la dernière des guerres !

Dormez en paix, soldats-paysans qui avez sauvé le pays !

La France éternelle, la France qui flotte dans le ciel, la France que vous avez sauvée, devra rester toujours fidèle à votre culte et à votre souvenir !

J'ai pensé à vous le 11 novembre en accompagnant au Panthéon et sous l'Arc

de Triomphe les restes du Soldat Inconnu : c'était peut-être l'un de vous, d'ailleurs, en assistant à l'arrivée d'un convoi de morts du front.

Ici ou là, à cette heure-là comme à cette heure-ci, j'ai voulu et je veux évoquer la bataille, j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit.

Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez, permettez-moi d'évoquer une parole de Gambetta que j'ai rappelée il y a quelques jours devant les élèves du lycée de Cahors. Gambetta s'écria un jour :

« La France restaurée pourra se présenter à la France la bataille ; j'ai voulu et je veux évoquer les mourants, les mourants qui, sentant que c'était la fin, donnaient leur dernière pensée à la petite maison qu'ils ne reverront plus, à leur mère, à leur père, à leur femme, à leur petit. »

Jeunes enfants, vous êtes morts pour la Patrie. Et à vous, qui sous vos voiles de deuil les attendrez toujours, laissez-moi vous le dire : les mourants et les morts nous ont dicté un devoir, un devoir de solidarité auquel, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, nous ne faillirons pas !

Jeunes enfants qui m'écoutez